



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 5 avril 2019

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139^{ème} R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0099

Demandeur : DELOLME Karine

Date d'enregistrement de la demande : 14/02/2019

Date limite de candidature : 13/05/2019

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 13/06/2019.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter
Les biens ne sont pas disponibles à la location**

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
LA CHAPELLE-D'ALAGNON	55,77	TEISSEDRE Loïc	Section ZM 7, 33abcdefgh, 48acdef, 20, 51, Section ZL 1abc, 54jk,
LAVEISSENET	6,50	TEISSEDRE LOÏC	Section ZD 20jk, 1, Section ZC 75jk
SAINT-SATURNIN	48,10	TEISSEDRE Loïc	Section B 618
VILLEDIEU	1,30	Mairie de Villedieu	Section ZO 36
LES TERNES	24,76	SOUVIGNET Benoit	Section ZM 34jk, 44, 46jklmnop, 79
LES TERNES	0,37	NICOLAS Mari-rose	Section ZW 28
VILLEDIEU	24,13	NICOLAS Marie-rose	Section ZO 23jk, 24jklmq, 32jklm, 37jklm, 41jk
VILLEDIEU	3,83	GERVAIS André	Section ZI 58jkl, SectionZO 43jk
VILLEDIEU	5,91	SOUVIGNET Michel	Section ZI 36jklm, 47jklmno

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière